



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

Sommaire

1. Edito. Calendrier.
2. Simulateur retraites ; mutations inter.
3. Rapport sur l'éducation prioritaire.
4. Texte action du congrès FSU 75.

Mouvement inter-académique 2020

Ouverture du serveur
jusqu'au 9 décembre
12h

Rendez-vous individuels à prendre via
l'adresse : rdvmutation@paris.snes.edu

Stage académique

DHG TRM IMP: comprendre et agir

Le 30 janvier
à Arcueil

Demande à déposer un
mois avant

S'inscrire sur l'espace
adhérent

Retraites par points : tou-te-s perdant-e-s !

Pour décrédibiliser un mouvement social qui prend de plus en plus d'ampleur, le gouvernement joue la division en dénonçant des « privilégiés » du système actuel. Mais les régimes spéciaux et le code des pensions pour les fonctionnaires ne sont pas des privilèges ! D'ailleurs, même la cour des comptes constate que le taux de remplacement est quasiment identique dans le public comme dans le privé dans le système actuel. Par contre, dans un système par points entraînant la fin du calcul sur les 6 derniers mois dans le public ou sur les 25 meilleures années dans le privé, tout le monde sera perdant ! Tout le monde sera perdant également parce que rien ne garantit la valeur du point. Les montants des pensions n'étant plus définies, ce système entraînera le recours accru, pour ceux qui le peuvent, à une capitalisation pour conserver un niveau de vie convenable à la retraite. On est donc loin d'un système pour plus de justice sociale. Le projet Delevoye vise à ne pas dépasser 14% de PIB pour les retraites ce qui entraînera la baisse des pensions et l'allongement de la durée de travail puisque les cotisations doivent absolument être gelées dans ce système. Il existe pourtant des solutions alternatives. D'abord, et le dernier rapport du COR le relève, le problème des retraites est un problème de recettes. Il vient de la suppression des cotisations pour les bas salaires et de la baisse du nombre de fonctionnaires. D'autres recettes pourraient nous permettre d'améliorer le système actuel :

- modulation des taux en fonction de la politique de l'emploi menée par les entreprises et majoration des taux de cotisation pour les employeurs qui réalisent d'importants profits,
- hausse des salaires qui augmenteraient les cotisations (les cotisations sur les bas salaires ont été très fortement réduites, ce qui incite à embaucher au SMIC : le cercle vicieux que cela entraîne, c'est moins de salaires et moins de cotisations dans les caisses de retraite, il faut en sortir)
- égalité salariale hommes/femmes en les payant à leur juste qualification (le relèvement de leur salaire pour atteindre l'égalité salariale ferait là aussi progresser les cotisations)
- mise à contribution des revenus financiers, en prélevant une partie des 250 milliards versés sous forme de dividendes.

Unissons-nous ! **Il faut défendre notre système de retraites qui permet, mieux qu'ailleurs, de limiter la pauvreté des retraités. Ne nous laissons pas leurrer par des promesses de revalorisation qui seront faibles, soumises à des contreparties, qui alourdiront encore notre charge de travail. Ne nous laissons pas diviser par des reculs sur les générations concernées et autre « clause du grand-père » qui sont moralement odieuses. C'est en étant tou-te-s en grève et dans la manifestation jeudi 5 que nous pourrons entamer un rapport de force qui devra s'inscrire dans la durée. Le SNES-FSU appelle les collègues à se réunir sur leur lieu de travail pour décider des modalités de reconduction du mouvement.**

Nathalie Dehez, Laetitia Faivre, Elsa Le Goupil, Ketty Valcke,
Co-secrétaires générales SNES-FSU Paris



Jeudi 5 décembre
Grève et manifestation pour nos retraites

Départ 14h Gare de l'Est-Nation

Retraites : combien vous ferait perdre le système par points?

Le gouvernement va engager une réforme profonde de notre système de retraites par rapport au système actuel. Notre simulateur vous permet de comprendre, dans les grandes lignes, quelles peuvent être les conséquences de la réforme des retraites sur votre future retraite.

À partir des principaux éléments connus de la réforme des retraites, nous vous proposons ce simulateur qui vous permet d'estimer l'évolution de votre pension en cas d'application de la réforme. Il prend en compte toutes les catégories : certifiés, agrégés, documentaliste, Psy-EN, CPE, à l'exception des non-titulaires.

Le simulateur est à l'adresse : www.etmaretraite.fr.

Ce site dédié à la réforme des retraites contient par ailleurs des onglets apportant des explications sur la retraite par points, l'intox gouvernementale, les situations familiales, les pensions de réversion ou encore l'âge de départ.

A partager pour informer et s'unir pour la défense des retraites !



Carrières : mutations inter-académique

Suite aux modifications sur les compétences des commissions paritaires (loi dite de transformation publique votée cet été), le SNES s'adapte pour informer et aider ses adhérents.

Les modalités d'intervention ont changé : il est indispensable de mandater le SNES-FSU à l'aide de la fiche pré-remplie pour les adhérents ci-dessous, c'est seulement de cette manière que les élus du SNES pourront vous représenter réglementairement et vous défendre auprès de l'administration.

Il est indispensable de remplir la **Fiche syndicale de suivi et de mandatement pour être défendu-e** par le SNES-FSU. Avec la loi de transformation de la Fonction publique, le gouvernement tente d'isoler les personnels face à l'administration. C'est bien méconnaître la ténacité du SNES et des autres syndicats de la FSU, qui vont mettre tout en œuvre pour continuer de vous accompagner et vous défendre tout au long du processus des mutations.

Dès cette année, la loi dessaisit les CAP de leurs compétences en matière de mouvement. Ainsi, vos élus, issus des élections professionnelles de décembre 2018, n'auront plus communication par l'administration de l'ensemble des informations concernant les participants au mouvement. Le SNES reste à vos côtés tout au long du processus (conseil, vérification de votre barème, recours contre la décision de l'administration)...

Par ailleurs, la section académique du SNES-FSU Paris organise des rendez-vous individuels. Vous pouvez faire une demande à l'adresse suivante, en précisant plusieurs créneaux possibles : rdvmutation@paris.snes.edu

Rapport Azéma-Mathiot "Missions territoriales et réussite" : que restera-t-il de l'éducation prioritaire ? (communiqué SNES-FSU)

Après plusieurs reports successifs, le rapport de la mission Azéma-Mathiot a été rendu public le 5 novembre dernier. Il est sans surprise : **en préconisant la réduction du périmètre de l'éducation prioritaire géré au niveau national**, les deux rapporteurs valident des hypothèses déjà proposées par la Cour des comptes en 2018.

Le renvoi aux académies de la gestion des établissements REP est en réalité un moyen de délabelliser sans bruit des centaines de collèges, réduisant l'éducation prioritaire aux collèges REP+, sous couvert d'une gestion plus souple et proche du terrain, vocabulaire managérial désormais bien connu dans l'Education Nationale.

En réalité, une telle mesure donnerait la main aux Recteurs pour construire des cartes fluctuantes, non pas en fonction des besoins locaux, mais en fonction des moyens globalisés alloués aux académies. A terme, les **collèges REP disparaîtraient donc du paysage de l'éducation prioritaire privant les personnels des indemnités et priorités de mutation afférentes.**

Une partie du rapport est consacré à la ruralité, avec des préconisations sur la poursuite d'études des lycéens. Une première piste aurait été pourtant simple et basique : avoir une offre de formation diversifiée dans tous les lycées, à rebours des orientations de la réforme du lycée, qui accroît les inégalités d'offre de formation fermant ainsi bien des portes aux élèves

Pour le SNES-FSU, **il est indispensable d'affirmer une réelle ambition pour l'éducation prioritaire, à l'opposé des recommandations du rapport Azéma-Mathiot.** Une carte nationale, établie en fonction de besoins et non pas des moyens, incluant les lycées doit être rapidement mise en discussion, avec l'extension des pondérations, l'attribution des indemnités à tous les personnels (AED, AESH...). De plus, les cités éducatives ne peuvent venir se substituer au label éducation Prioritaire.

Tous les jours, les personnels des collèges et lycées de l'éducation prioritaire sont confrontés à des conditions d'exercice particulièrement difficiles, auxquelles ils font face avec des moyens insuffisants. A l'heure où les inégalités économiques, sociales et territoriales se creusent, le Ministre doit entendre la voix **des personnels et non pas les recommandations d'un énième rapport téléguidé par des considérations idéologiques et budgétaires.**



En préparation du congrès national qui aura lieu à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre 2019, les militants de la FSU 75 se sont réunis au lycée Janson de Sailly pour débattre des orientations futures de notre fédération. Ils ont amendé collectivement le texte national et voté le texte action ci-dessous :



Texte action congrès FSU 75 (26 et 27 novembre 2019)

Depuis leur arrivée au pouvoir, le président Macron et le gouvernement d'Édouard Philippe mènent leur entreprise de destruction des services publics à un rythme soutenu. Dans l'Éducation, les réformes se succèdent de la maternelle à l'université, la colère des personnels grandit, elle est alimentée également par la dégradation des conditions de travail, de rémunération... C'est cette même colère sociale qui monte dans d'autres secteurs comme le montrent les manifestations et grèves dans les hôpitaux publics, à la SNCF, chez les étudiants, les Gilets Jaunes.

Le projet de la réforme des retraites constitue une nouvelle attaque majeure contre notre modèle social, contre les solidarités.

Dans ce contexte, le rôle des syndicats est plus que jamais indispensable. C'est pourquoi la FSU 75 appelle l'ensemble de ses adhérents à se lancer dans la lutte contre la réforme des retraites : animation d'AG, distribution du supplément spécial retraites, tracts, affichages sur les lieux de travail, sur les réseaux sociaux etc.... Par ailleurs, la FSU 75 poursuit son travail militant avec l'URIF et les UD de la CGT, SOLIDAIRES et FO dans les actions communes, celles-ci doivent être amplifiées.

La réussite de la grève du 05 décembre 2019 est une nécessité absolue pour la défense de nos statuts, pour l'abandon de la réforme et pour porter des choix alternatifs. Cette journée devra constituer un point de départ dans la mobilisation pour l'abandon de ce projet de retraite par points et le maintien du code des pensions et pour la construction d'un mouvement d'ampleur.



La FSU 75 appelle les collègues à se réunir sur leur lieu de travail, à reconduire le mouvement tout en soulignant la priorité de la réussite de la grève, des manifestations du jeudi 05 décembre 2019 ainsi que la nécessité de s'inscrire dans la durée pour faire reculer le gouvernement et imposer d'autres choix.

Le travail de conviction auprès de l'opinion publique sur la question de la défense des services publics et la lutte contre ce projet de réforme des retraites sont nos axes de combat, dans l'unité.

Par ailleurs la FSU continuera ses actions et mobilisations dans tous les champs de son intervention, notamment la lutte contre la loi Fonction publique, pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires, et la défense et le développement des services publics.